

Déclaration fournisseur PPWR

Foresco Group B.V. fournit par cette déclaration fournisseur pour ses produits d'emballage conformément aux exigences applicables du Règlement (UE) 2025/40 relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR), sur la base des données produits disponibles, des informations fournies par les fournisseurs et des orientations réglementaires en vigueur à la date d'émission.

Description du produit

Foresco fournit des emballages de transport en bois. Nous fournissons à la fois des emballages neufs et des emballages réparés/réutilisés (y compris des palettes et des rehausses de palettes) dans différentes dimensions et spécifications.

Usage prévu

Les emballages en bois (y compris les palettes et les rehausses de palettes) fournis par Foresco sont exclusivement destinés aux applications logistiques industrielles et commerciales, notamment au transport, à la manutention et au stockage de marchandises tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Ils **ne sont pas destinés au contact direct avec les denrées alimentaires** et ne doivent être utilisés que pour le transport ou le stockage de produits emballés.

Composition des matériaux

Les produits d'emballage Foresco sont composés principalement d'un seul matériau principal, à savoir le bois (y compris le bois massif, les copeaux de bois et d'autres matériaux à base de bois ou de pâte de bois, selon la conception du produit). Les matériaux secondaires, tels que les éléments de fixation en acier, les adhésifs, les revêtements, les étiquettes ou d'autres composants auxiliaires, représentent moins de 5 % du poids total de l'emballage et ne modifient pas la classification de l'emballage selon son matériau prédominant.

Substances préoccupantes

Sur la base des connaissances actuelles et des informations fournies par nos fournisseurs, nos produits ne contiennent pas intentionnellement de substances préoccupantes à des concentrations dépassant les seuils légaux applicables.

Nos produits sont conformes aux exigences applicables du Règlement (CE) n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances

FORESCO BE nv

Eikelaarstraat 32
3600 Genk België
T +32 (0)34 50 11 77

info@foresco.eu
www.foresco.eu

BTW BE 0439 243 813
IBAN BE26 0014 4334 3529
BIC GEBABEBB

The general terms and conditions of sale apply to this delivery. Please see foresco.eu/algemene-voorwaarden.



chimiques (**REACH**), y compris ses modifications ultérieures. Nos produits peuvent contenir des traces de métaux lourds et/ou de formaldéhyde. Leurs concentrations et émissions sont conformes aux dispositions du règlement REACH.

Nos produits sont exclusivement destinés aux applications logistiques industrielles et commerciales et ne sont pas destinés au contact direct avec les denrées alimentaires. Par conséquent, les limites relatives aux PFAS établies pour les matériaux en contact avec les aliments ne s'appliquent pas à ces produits.

Aucune des substances suivantes n'est intentionnellement ajoutée au cours des processus de fabrication ou de réparation :

- Substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS)
- Hydrocarbures d'huiles minérales (MOH)
- Bisphénol A (BPA)
- Métaux lourds

Nous confirmons que nos produits sont exempts de plomb (Pb), de cadmium (Cd), de mercure (Hg) et de chrome hexavalent (Cr VI). Toute trace accidentelle de ces métaux demeure strictement inférieure aux limites maximales de concentration autorisées.

Sur la base d'une évaluation documentée à faible risque, comprenant les informations fournisseurs, la connaissance des matériaux, les caractéristiques de la chaîne d'approvisionnement et l'évaluation des risques de contamination, aucun essai analytique n'est jugé nécessaire. Foresco reste engagé dans le suivi des évolutions réglementaires et l'amélioration continue de la sécurité et des performances environnementales de ses produits.

Sur la base de notre analyse, nous confirmons que nos produits sont conformes aux exigences applicables de l'article 5 du Règlement (UE) 2025/40 relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR).

Contenu recyclé dans les plastiques

Les exigences du PPWR relatives au contenu recyclé s'appliquent uniquement aux composants d'emballage en plastique. Nos produits sont principalement composés de bois, d'acier et/ou de carton. Tout composant plastique représentant moins de 5 % du poids total de l'unité d'emballage est exempté des objectifs de contenu recyclé prévus par le PPWR.

Recyclabilité

Nos produits sont principalement constitués de bois, de copeaux de bois, de carton et d'acier et peuvent être recyclés, en fin de vie, via les filières existantes de recyclage du bois et des métaux. Les

FORESCO BE nv

Eikelaarstraat 32
3600 Genk België
T +32 (0)34 50 11 77

info@foresco.eu
www.foresco.eu

BTW BE 0439 243 813
IBAN BE26 0014 4334 3529
BIC GEBABEBB

The general terms and conditions of sale apply to this delivery. Please see foresco.eu/algemene-voorwaarden.



clous en acier peuvent être facilement séparés du bois lors des processus de recyclage mécanique et recyclés via les filières métalliques existantes.

La méthodologie harmonisée du PPWR pour le calcul du taux de recyclabilité n'a pas encore été publiée par la Commission européenne ; par conséquent, aucun taux officiel de recyclabilité selon le PPWR ne peut actuellement être déclaré.

Réutilisabilité

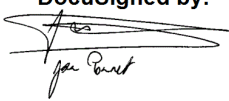
Nos produits en bois sont conçus pour une utilisation répétée et peuvent être réparés, remis à neuf et remis en service plusieurs fois au cours de leur cycle de vie. Tous les composants principaux favorisent la réutilisation et contribuent ainsi à un système d'emballage circulaire.

Étiquetage des produits

Conformément aux dispositions applicables du PPWR et aux exemptions prévues pour les emballages de transport, les informations sur le fournisseur et l'identification du produit sont fournies sur le bon de livraison accompagnant le produit. Le bon de livraison permet l'identification du fournisseur, du type de produit et des informations de lot, garantissant ainsi la traçabilité sans nécessiter de marquage individuel du produit.

La présente déclaration a été établie de bonne foi sur la base des informations disponibles à la date d'émission et a pour seul objectif de soutenir la conformité aux exigences applicables du Règlement (UE) 2025/40 relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR).

Jan Ponnet, CEO

DocuSigned by:

00746454A2394C9...

Date d'émission : 10/08/2026

FORESCO BE nv

Eikelaarstraat 32
3600 Genk België
T +32 (0)34 50 11 77

info@foreSCO.eu
www.foreSCO.eu

BTW BE 0439 243 813
IBAN BE26 0014 4334 3529
BIC GEBABEBB

The general terms and conditions of sale apply to this delivery. Please see foreSCO.eu/algemene-voorwaarden.

